

ACCOMPAGNEMENT À LA COHÉSION D'ÉQUIPE

NOUVEAUTÉ 2024

Voie d'accès

- Formation Continue
- Demandeurs d'emplois

Éligible au CPF

- OUI NON

Public

- Managers - Chefs de projet - Responsables opérationnels qui souhaitent augmenter la cohésion, la performance et l'engagement de leur équipe

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Modalités et délais d'accès

- Entrée possible en fonction de la demande – Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

Objectifs

- Prendre conscience des spécificités de la posture de manager coach.
- Contribuer à la motivation de ses collaborateurs.
- Favoriser l'autonomie de ses collaborateurs.
- Accompagner les collaborateurs dans la réussite de leurs missions.
- Accompagner les collaborateurs dans leur acquisition de compétences et dans leur évolution professionnelle.

Durée

- 2 Jours : 14 heures

Tarifs de la formation

- Salarié et demandeur d'emploi : nous consulter

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de la formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Loudun

Espace Formation
1 avenue de la coopération
86200 Loudun

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la concise
86500 Montmorillon

NOUVELLE FORMATION CAMPUS 120

Programme & Contenu

Le manager coach

- Les qualités d'un manager coach.
- Le coaching parmi les différents actes de management.
- L'intervention du manager coach: quand coacher ou quand ne pas coacher ?

Les outils du manager coach

- L'écoute active de ses collaborateurs : besoins, remarques.
- L'assertivité.
- La métacommunication.
- Les feedbacks.

L'intelligence collective au service de l'efficacité collective

- Identifier les différents outils d'intelligence collective : codéveloppement, brainstorming, world café, métaplan, etc.
- Choisir l'outil en fonction de l'objectif à atteindre (définir ses valeurs, amorcer des échanges, réfléchir et explorer, décider ensemble...).

Cultiver la motivation de son équipe

- Le sens au travail et la motivation au quotidien : stratégie, explication, encadrement.
- Aider les collaborateurs à définir et atteindre leurs objectifs.
- Accompagner le développement de compétences.
- Utiliser les leviers motivationnels et créer les conditions d'implication.

La valorisation de l'équipe

- L'intérêt managérial de la valorisation.
- La reconnaissance au travail : définition, enjeux, modèles et objectifs.
- Le bénéfice de la valorisation dans sa pratique managériale.
- Les situations à valoriser.

Méthodes et moyens mobilisés

- Supports visuels, écrits
- Études de cas
- Documentation remise aux participants

Modalités d'évaluations

- Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
- Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.



Cofinancé par
l'Union Européenne



www.campus120.fr



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +30 ans dans la formation et de connexion avec les entreprises de la Vienne
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, espaces verts, restauration ...

CCI de la Vienne - CAMPUS 120

120 rue du Porteau - 86000 POITIERS

Tél : 05 49 37 44 50

CCI Vienne - Service communication
SIREN 188 600 035

Ne pas jeter sur la voie publique

Document non contractuel

Mise à jour : 18 septembre 2024